

L'INVENTAIRE DE 1627

D'après : Thibaut de Rouvray «*La maison d'un seigneur rouergat sous Louis XIII : inventaire du château de Beaucaire en 1627* », dans *Etudes aveyronnaises*, 1999.

Implantation castrale stratégique et convoitée Beaucaire a également été la belle demeure d'une riche et puissante famille. Sa plus grande gloire date du temps d'Alzias de Sévérac et de son fils Amaury qui lui ont donné son aspect définitif. La place fut aussi déchirée entre des intérêts divers, confiée à une garnison et son capitaine, assiégée puis rendue. Malgré des aménagements ponctuels le château ne s'est jamais relevé depuis la fin du Moyen Âge, connaissant depuis une longue décrépitude. C'est pourtant de l'époque moderne que nous vient l'un des plus intéressants documents le concernant : l'inventaire de son mobilier en 1627.



Inventaire de 1627 (Société des Lettres de l'Aveyron, 3 E 304)

L'inventaire du château de Beaucaire en 1627 est conservé par la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. L'acte est dû à maître Guirbaldi, notaire royal à Salles. Il s'agit d'un cahier recouvert de parchemin clair, sur lequel on lit : *Inventaire des titres et papiers de la Maison de La Tour. 87*. La première partie du document, comprend l'inventaire de biens au château de La Tour, à Salles-la-Source.

Ce document est entré très tôt dans les archives de l'académie aveyronnaise : dès 1850 Hippolyte de Barrau l'évoque dans ses généalogies et il y apporte de nombreuses annotations.

La pratique de l'inventaire après décès, présente au Moyen Âge, s'applique progressivement à toutes les couches de la société à l'époque Moderne. L'héritier peut ainsi se rendre compte du bien qu'on lui destine, de sa valeur, et le refuser s'il n'est pas à son avantage car trop grevé de dettes par exemple.

Le Rouergue offre de nombreux exemples de ces actes décrivant des intérieurs seigneuriaux, particulièrement pour le XVII^e siècle. Le contexte dans lequel celui-ci a été établi nous est connu : il est en effet précisé que Jean de La Tour a été *tué en combat portant les armes pour le service du roi le troisième jour du présent mois, c'est-à-dire le 3 novembre 1627*. Même si l'acte n'est pas plus précis, nous pouvons donner le lieu les circonstances de la mort de notre gentilhomme rouergat.

L'année 1627 marque en France la reprise des guerres de Religion qui culmine au siège de La Rochelle. Toutefois, avant cet affrontement, de nombreux combats opposent catholiques et protestants dans le sud du royaume. Le duc de Rohan, généralissime des religionnaires, prend les armes vers le milieu de l'année. Après s'être assuré des Cévennes, il passe à Millau puis se dirige vers Castres qui le désavoue. Afin de lui barrer la route, le roi envoie en Languedoc des troupes menées par les ducs de Montmorency et de Ventadour. Le mardi 3 novembre 1627 l'armée protestante (quatre mille hommes à pied et mille cinq cents maîtres), quitte Revel avant le jour. Montmorency, l'apprenant, se lance à sa poursuite avec ses troupes (trois mille hommes de pieds, huit cents cavaliers), composées en partie de *la noblesse la plus distinguée du Languedoc, du Rouergue, du pays de Foix et même d'une partie de la Guyenne*. La rencontre a lieu entre les villages de Souillanel et Souilles, à un peu plus d'une lieue au nord de Castelnaudary. Les catholiques entament le combat : le duc de Ventadour ordonne au marquis d'Arpajon de fondre sur l'aile gauche des religionnaires à la tête de deux cents cavaliers. Le choc est terrible et les hommes de Rohan sont provisoirement repoussés mais Arpajon voit son cheval et une partie des hommes qui l'entourent tués. Après plusieurs assauts successifs la nuit tombe sur le champ de bataille sans que l'on puisse arrêter les calvinistes qui parviennent à gagner Mazères.

C'est donc au cours de ce combat que Jean de La Tour succombe sous les yeux de son parent illustre, le marquis d'Arpajon à l'entourage duquel il appartenait (le propre frère de Jeanne de Loubens, femme de La Tour a épousé une sœur d'Arpajon). Qu'est devenue après le combat la dépouille du seigneur de Beaucaire ? A-t-on ramené en Rouergue son cadavre aux fins de l'ensevelir ? L'a-t-on simplement inhumé avec tant d'autres sur le champ de bataille ? Dès la nouvelle de sa mort parvenue aux siens, il est procédé à Beaucaire au compte de son argent liquide. L'inventaire officiel, demandé par la veuve, intervient quant à lui vingt-trois jours après la bataille, soit le 26 novembre. Trois jours auparavant la sénéchaussée de Rodez l'a autorisée à y faire procéder, nommant à cette fin M^e Guirbaldi, notaire de Salles-Comtaux. L'homme de loi commence par visiter, les 26, 27, 29 novembre et 1^{er} décembre 1627, au château de La Tour les deux pièces (une chambre et un cabinet) que le défunt s'y est réservé en novembre 1623 lors de l'affermage des lieux à son cadet. Beaucaire vient ensuite. Ce dernier est inventorié en trois jours : le 30 décembre, le 2 et le 3 janvier 1628

VISITE DE BEUCAIRE

Au matin du 30 décembre 1627 maître Guirbaldi arrive au château accompagné de Jeanne de Loubens, veuve de La Tour. D'autres personnes accompagnent comme témoins ces deux principaux protagonistes : parents, notables, domestiques de la maison... On y trouve le cadet du défunt, Henri, sieur de Saint-Paul, l'écuyer du frère aîné de la veuve, Hugues de Loubens, absent, Louis des Ondes, autre seigneur de Salles accosté d'un valet, un prêtre (le chapelain du lieu ?), un homme de loi. Parmi les serviteurs l'acte évoque les valets du seigneur, une demoiselle de chambre attachée à son épouse et une nourrice à sa fille Louise.

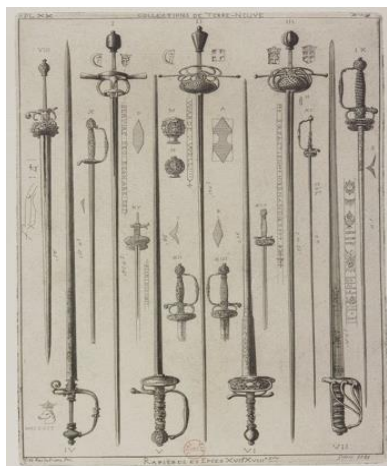
Le petit groupe pénètre tout d'abord dans la *fausse braie*, c'est à dire l'espace voisin de l'enceinte du château. Quelques années plus tard on retrouve le même terme dans un inventaire du château de Calmont-d'Olt (Espalion) pour désigner l'espace intérieur entre l'enceinte et le château. À Beaucaire il pourrait s'agir de l'espace plan au pied des remparts, côté est, désigné de nos jours comme le jardin. Dans la fausse braie ne se trouvent que deux instruments agricoles : une charrette et un araire (charrue), peut être remisés sous un appentis adossé au mur.

L'accès au château lui-même est commandé par un pont-levis évoqué dans l'inventaire même si l'on ignore son état. Il pouvait se trouver dans une sorte de petit châtelet d'entrée placé à l'orient de l'enceinte (rampe d'accès actuelle avec base de tourelle). La présence d'un pont levis implique

l'existence d'un fossé. L'acte décrit ensuite une bassecour sur deux niveaux. Le premier abrite l'écurie où n'est gardé que le cheval du défunt, de couleur *bay obscur*, avec son harnachement. Il aurait donc été ramené du champ de bataille, à moins qu'il s'agisse d'une autre monture du seigneur. À côté une fourche permet de nourrir l'animal. L'étage supérieur de la bassecour contient un autre bâtiment qui fait office de *tineyral* (cave)(c'est plutôt le cellier). Y sont entreposés les récipients nécessaires aux vendanges. Toute la colline de Beaucaire porte en effet des terrasses plantées de vignes et vergers. Cette partie de la cour abrite également l'écurie où se trouvent une paire de bœufs (pour le charroi et les labours), une vache et cinq chèvres (pour le lait).

À ce moment, les protagonistes parviennent devant le logis seigneurial s'élevant dans l'enceinte. Il s'agit d'une massive construction à plusieurs corps de logis sur trois niveaux, flanquée d'une tour d'escalier dominée par une tourelle de guet très élancée. De petites ouvertures avec linteaux en accolade et des fenêtres à meneaux moulurées parsèment les façades, soulignées, à la base des toitures, d'un chemin de ronde reposant sur des mâchicoulis ornés. Au rez-de-cour sont visitées des pièces de stockage partiellement enterrées : la cave vinaire et deux annexes un *service* et un grenier. L'ensemble abrite treize tonneaux ou barriques de vin du pays et de Gaillac, ainsi qu'une cuve, une mesure et un petit garde-manger destiné aux fromages fabriqués avec le lait des chèvres et de la vache. Selon la description des lieux faite par Paul Bugard, ce sous-sol pouvait communiquer, par un étroit couloir, avec une aire abritant un puits.

Pour gagner les étages supérieurs du logis, il faut ressortir des *caves* et prendre un escalier en vis. Ce degré prend place dans une élégante tourelle à pans coupés couverte par une voûte retombant sur une colonnette centrale et supportant une plate-forme dont la balustrade est sculptée à jour. Plusieurs belles fenêtres moulurées, couvertes d'un arc en accolade y donnent de la lumière. Au premier étage, on pénètre dans la *salle*. C'est la pièce commune où se déroulent les actes de la vie quotidienne, où chacun a à faire. Elle est rectangulaire, éclairée sans doute par plusieurs baies à meneaux. L'un des murs est occupé par une vaste cheminée. Est-ce celle décrite par Bugard avec ses "moultures en pénétrations, ornées de branches écorcées entourées de lierre" ? Au centre de la pièce trône une table de noyer avec ses deux bancs. Le reste de l'ameublement est sommaire et utilitaire, essentiellement composé de coffres, caisses ou malles, dix-huit au total, alignés le long des murs. Tout cela reste facile à transporter et bien dans la tradition médiévale. Y sont serrés le linge de table ou de maison (serviettes, draps), mais aussi les effets de domestiques : *ardes* de la chambrière de la maîtresse de maison et de la nourrice de la petite Louise. Ces textiles sont majoritairement en toiles de lin et chanvre, sans doute de fabrication locale. Le seul meuble important de la salle paraît être un buffet de noyer à deux portes. Est-ce un meuble à part entière ou bien un placard mural tel qu'on en voit sur le plus vieux cliché du site ? Deux râteliers d'armes sont fixés aux murs, garnis de deux épées, quatre lances et quatorze armes à feu diverses (pistolets, carabine, arquebuses, mousquets). Cet armement apparaît assez moderne pour l'époque et dans une province où l'arbalète aura la vie dure, au moins dans les milieux urbains où elle domine encore au XVII^e siècle.



Épées du XVII^e siècle
O. de Rochebrune 1881 BnF, site Gallica



Un soldat en faction avec son arquebuse
Abraham Bosse (1602-1676), BnF

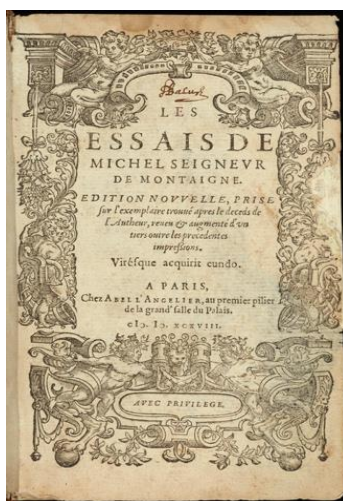
De la salle le groupe accède à la cuisine qui pourrait occuper le premier étage d'une aile du château perpendiculaire. C'est le domaine du feu et de l'eau où l'on apprête les plats et les médecines. Dans la cheminée des braises couvent en permanence entre les chenets, prêtes à allumer lampes et bougeoirs. Aux murs pendent les accessoires de fer, étain, cuivre et laiton pour la préparation des aliments. Sont évoqués le potage quotidien et les confitures. L'eau est partout présente au travers de nombreux récipients aux noms spécifiques et à la fonction précise. Au centre de la pièce une maie à pétrir dont le couvercle sert de table et, à côté un buffet avec ses ustensiles dont l'inévitable mortier dont on pile le sel. Traditionnellement, seuls sont décrits les objets en métal. Ne sont pas pris en compte les éléments de terre cuite, verre ou de vannerie qui ne devaient certes pas manquer (mais de trop mince valeur pour être inventoriés).

Proche de la cuisine mais à un niveau différent se trouve une dépendance, sorte de souillarde. Son seul meuble est un banc-coffre contenant de la vaisselle, des ustensiles ménagers et des effets (porte-manteau, étriers, bottes) ainsi qu'un sac rempli de laine qui attend son usage. À noter la présence d'une *pinte* de près de trois litres et destinée à faire *cuire* (sic) l'eau des malades.



Intérieur du XVII^e s. (Société des Lettres de l'Aveyron, fonds Bugard).

Au même étage, selon une disposition courante en Rouergue, se trouve une chambre. Où la situer : dans le même corps de logis que celui abritant la salle, dans celui de la cuisine ou bien dans un bâtiment parallèle ou perpendiculaire ? Il s'agit de la *Grande Chambre*, celle du seigneur, avec ses dépendances : antichambre et autre pièce annexe. La chambre possède sa cheminée et un mobilier important, majoritairement taillé dans le noyer : une table avec ses deux bancs, quatre sièges garnis d'étoffes et trois tabourets. Deux lits couverts de tissu de cadis noir : l'un massif, orné (celui du maître des lieux ?), l'autre, plus simple, près de la cheminée, sans doute pour un serviteur. Les garnitures de ces couchettes, précisément décrites, sont conservées avec du linge et des tapis à l'intérieur de deux coffres. Trois garde-robes (armoires) renferment en outre les vêtements du seigneur, de son épouse et de leurs enfants. On y conserve également les papiers et titres familiaux et seigneuriaux et la vaisselle précieuse (étains, argenterie aux armes). Seul l'habillement de Jean de La Tour est - partiellement - décrit. Nulle mention n'est faite de chemises ou de linge en général mais le notaire évoque plusieurs riches vêtements d'apparat rehaussés de galons d'or et rubans. Des hauts-de-chausses écarlates rappellent le statut du seigneur, le rouge étant signe de noblesse.



Les Essais de Montaigne - Édition de 1598, (B. U. de Tours)

Viennent les archives, classables en deux catégories : celles du défunt (surtout des actes familiaux et beaucoup d'obligations) et les documents propres à la seigneurie (terriers, rôle de commun de paix...). Il faut signaler ici la présence, assez exceptionnelle, de sept ouvrages imprimés dont deux seulement sont consacrés à la pratique religieuse. Ils paraissent en outre récents : une vingtaine d'années en moyenne. Ce sont les lectures d'un gentilhomme et d'un soldat : les *Essais* de Montaigne, la *Vie des hommes illustres*, de Plutarque, celle d'Alexandre, par Quinte Curce et *Le Cavalier français*, grand in-folio orné de gravures, dû au sieur de La Broue. (Le cabinet du château de La Tour abrite quant à lui près de quatre-vingt ouvrages qui ne sont hélas pas décrits par le menu. Seuls sont cités : deux autres tomes de Plutarque, *L'Académie française*, une Bible, une *Histoire du Messie*, le *Relotge des Princes* et *L'Institution morale* de Piccolomini). À côté de cette armoire est gardé de l'argent dans un coffre d'acier. Non loin on retrouve ustensiles, outils et une carabine avec un moule et du plomb pour confectionner des balles. Un tambour rappelle les occupations guerrières du maître défunt, tout comme un vêtement de combat en *peau de buffle* garni de métal. Située apparemment à l'une des extrémités de la chambre seigneuriale, une antichambre, dite la *Chambre du pont-levis*, abrite trois lits. L'un massif, l'autre ancien, le troisième, petit et muni de roues dans lequel on est tenté de voir la couchette d'un enfant.

Une dernière pièce, dite *de la plate-forme*, voisine à cet étage avec la grande chambre. Probablement de dimensions réduites, elle ne renferme qu'un ustensile de foyer, trépied ou chenet. Il pourrait s'agir de la pièce où l'on enferme en 1546 "l'artillerie" du château.

Reprenant l'escalier en vis les visiteurs gagnent le second étage du château. La première pièce examinée est la salle haute qui doit se situer sur la salle du premier niveau et avoir comme elle sa cheminée. Le seul mobilier évoqué ici consiste en quinze pièces de tapisserie de Felletin aux armes des La Tour. On en ignore malheureusement le sujet. Il peut s'agir du reste de simples "verdures" dont la voisine d'Aubusson s'était fait une spécialité. L'acte précise qu'on y trouve également un piège de toile destiné à chasser la perdrix.

Au coin de cette vaste pièce, une sorte de réduit, la *chambre de la tour* n'abrite rien qui mérite d'être cité dans l'inventaire. Traversant la salle, le notaire et la demoiselle de Loubens pénètrent dans la *chambre neuve*. Comme la salle haute, elle est entièrement tendue de tapisseries où dominent le vert et le brun. Une cheminée garnie domine un important mobilier : table de noyer entourée de six chaises couvertes de tissu, lit à rideaux et couchette avec son pavillon. Le décor apparaît donc ici bien plus riche qu'au niveau inférieur.

De là, les visiteurs gagnent une petite pièce placée *sur la chambre du comte*. Il s'y trouve une arche, grand coffre de renfermant des pièges de toile destinés à la capture des lièvres.

L'on redescend ensuite à la chambre *du comte*, munie d'une cheminée. L'ameublement en est constitué par trois massifs lits de noyer dont un est couvert d'une tenture aux armes du seigneur de La Tour. Ils voisinent avec deux caisses et une grande arche abritant des sacs à grains vides.

La visite s'achève par une *chambre de la tour de dessus de la porte du chasteau*. Cette dernière pièce ne contient rien de significatif, pas plus que celle qui la surmonte et à laquelle on n'accède que par une échelle. Rien n'est dit des greniers du château ni d'autres pièces qui y existaient pourtant. De façon générale, le notaire ne s'est pas attaché à décrire les bâtiments, ce n'est pas le but de l'acte.

CONCLUSIONS

Même si l'on ne possède pas pour le Rouergue d'inventaires contemporains publiés et annotés, l'on peut dégager certaines caractéristiques de celui de Beaucaire. Les meubles y sont nombreux et divers : certains se trouvaient déjà sur place lors de l'achat mais d'autres peuvent être plus récents. De nombreux coffres dans la tradition médiévale voisinent sans doute avec du mobilier plus récent destiné à demeurer sur place. La spécificité de l'ameublement noble y apparaît bien : tout d'abord au travers de tout un arsenal relativement moderne. Ensuite par la présence mainte fois répétée des armoiries de la famille propriétaire, sur les tentures, les tapisseries, la vaisselle. L'existence de tapisseries, même si elles sont d'un atelier peu réputé, dénote un certain rang, tout comme le vestiaire de Jean de La Tour. Les livres sont pareillement ceux d'un noble avec une place laissée aux auteurs antiques, à la langue et aux techniques de cavalerie à côté des lectures pieuses. Ces livres apparaissent récents et il convient de noter l'apparition au milieu d'eux des *Essais* de Montaigne dont ce doit être une des mentions les plus précoces en Rouergue. Il ne faut pas cependant oublier que, si l'acte insiste sur ces ouvrages, ils demeurent minoritaires dans la bibliothèque qui en compte près d'une centaine mais n'est pas détaillée.